

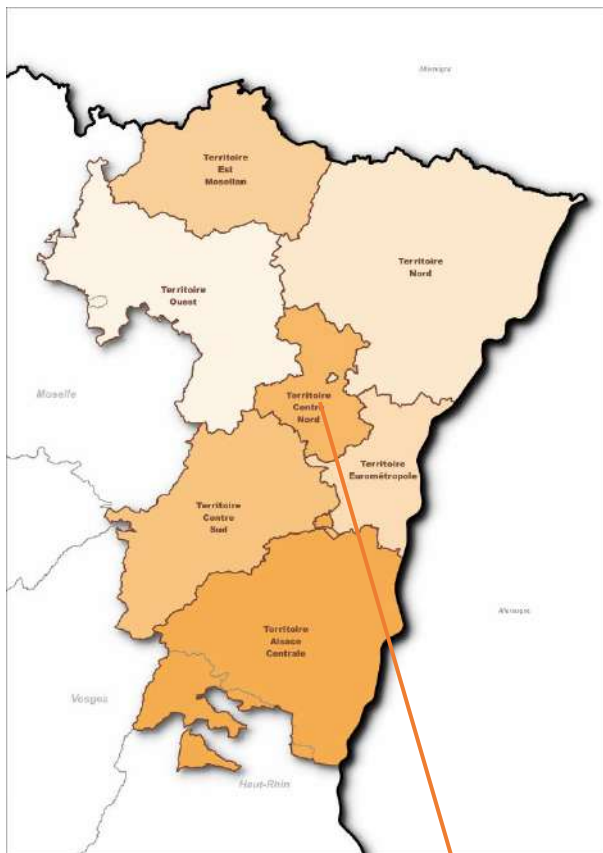
TERRITOIRE ALSACE CENTRALE

PÉRIMÈTRE KAYSERSBERG-VIGNOBLE





VOTRE COMMISSION LOCALE



CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMISSION LOCALE

Nom : PERIMETRE KAYSERSBERG-VIGNOLE

Domaine : Assainissement

Intégration du périmètre : 01/01/2020

Membre du SDEA depuis : 01/01/2020

Nombre de commune : 1

Nombre de délégués : 2

Vos usagers

- 1 929 abonnés
- 4 523 habitants desservis

Vos volumes

- 292 081 m³ assainis
- 151 m³ assainis/abonné/an

Territoire : TERRITOIRE ALSACE CENTRALE

Centre et Antenne de rattachement : Benfeld





LE PRESIDENT DE LA COMMISSION LOCALE

Bernard CARABIN

A l'appui des travaux engagés en séminaires avec les élus sur les axes de travail prioritaires pour le mandat 2021-2026, plusieurs lignes directrices ont été dégagées, visant notamment à réaffirmer l'essence de la légitimité du SDEA, à savoir : assurer une gestion publique locale et globale d'excellence durable du cycle de l'eau au service du bien commun.

En France et en Europe, nous constatons un contexte de reprise en régie du cycle de l'eau par de nombreuses collectivités. En présence de nombreux élus et partenaires impliqués au SDEA, une table ronde a été organisée lors de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2022 portant sur la gestion publique de l'eau permettant de bénéficier des retours d'expériences et de mises en perspective de plusieurs grands témoins et acteurs de référence Français et Européen, comme VIVAQUA (Bruxelles), Eaux de Paris, Grand Besançon Métropole, Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube (SDDEA), Aqua Publica Europea (APE), France Eau Publique (FEP).



Sur nos territoires, le SDEA est globalement et largement reconnu pour l'excellence de ses services, mais n'est pas suffisamment identifié comme acteur de la gestion publique locale. Le SDEA incarne pourtant bien un modèle de service public local intégrant encore davantage les enjeux de proximité et d'économies d'échelle, tout en préservant l'esprit et les valeurs du service public telles que :

- l'intérêt général,
- la redistribution des gains au bénéfice des parties prenantes locales,
- la gestion intégrée et durable du cycle de l'eau sous le contrôle des élus,
- la mutualisation urbain-rural et solidarité de bassins versants...



VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

- 3 bassins d'orage
- 19 déversoirs d'orage
- 4 stations de pompage
- 48,211 km de réseaux communaux
- 1 108 bouches d'égout

| Indicateurs de performance | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|------|------|-------|
| Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées | 50 | 50 | 50 |
| Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées | 98 % | 97 % | 100 % |

VOS DONNÉES FINANCIÈRES

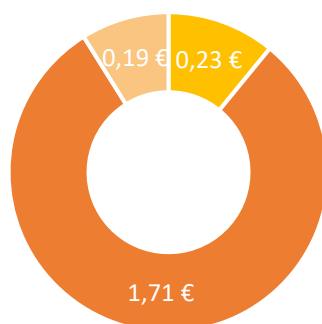
PRIX DE VOTRE ASSAINISSEMENT

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³ norme INSEE - Kaisersberg

- Part fixe : 0 € HT/an
- Part variable : 1,71 € HT le m³
- Redevance assainissement du périmètre : 1,71 € HT par m³ pour 120 m³
- Prix du service assainissement, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : 2,14 € TTC par m³ pour 120 m³

Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³ - Kaisersberg



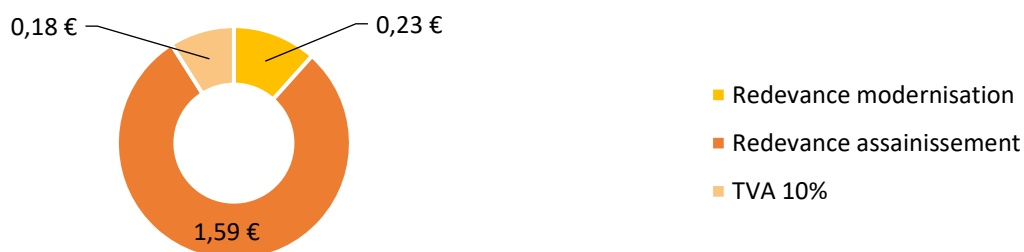
- Redevance modernisation
- Redevance assainissement
- TVA 10%



Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³ norme INSEE - Kientzheim

- Part fixe : **0 €** HT/an
- Part variable : **1,59 €** HT le m³
- Redevance assainissement du périmètre : **1,59 €** HT par m³ pour 120 m³
- Prix du service assainissement, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : **2,01 €** TTC par m³ pour 120 m³

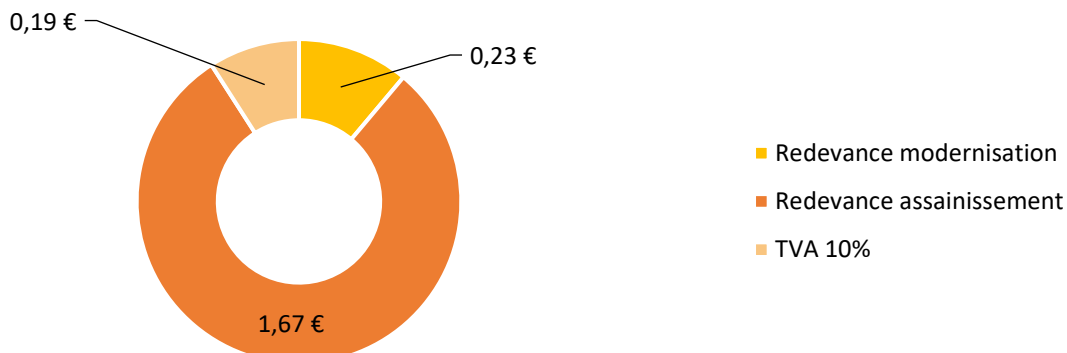
Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³ - Kientzheim



Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³ norme INSEE - Sigolsheim

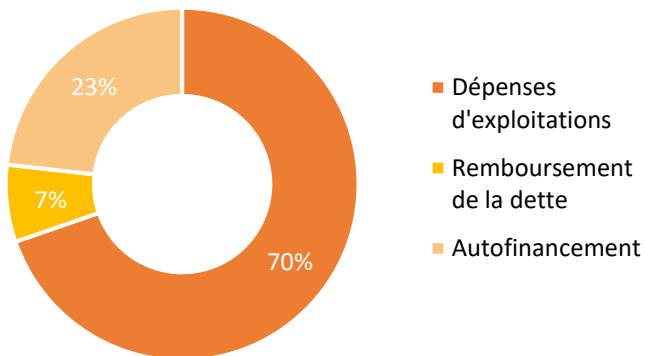
- Part fixe : **0 €** HT/an
- Part variable : **1,67 €** HT le m³
- Redevance assainissement du périmètre : **1,67 €** HT par m³ pour 120 m³
- Prix du service assainissement, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : **2,09 €** TTC par m³ pour 120 m³

Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³ - Sigolsheim

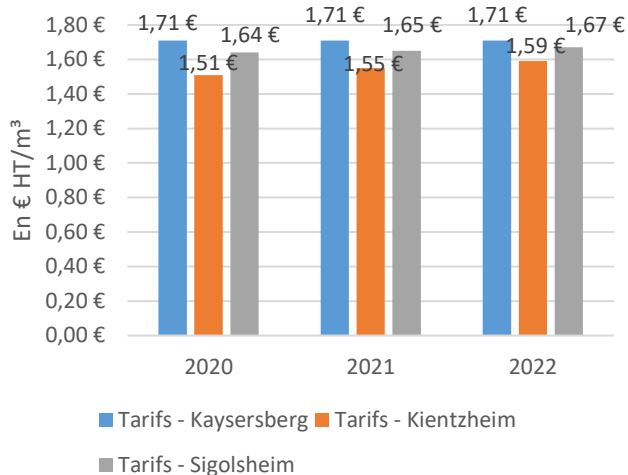




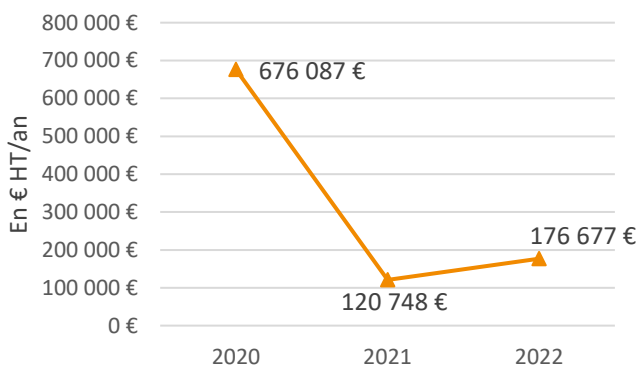
Affectation pour 100 € de recette



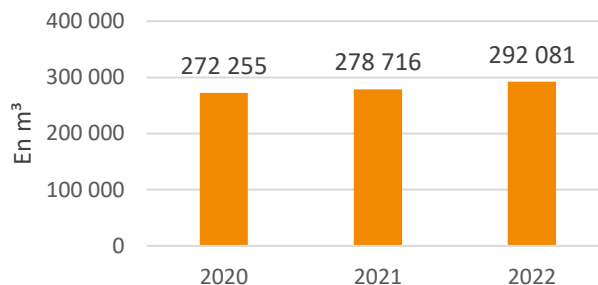
Evolution des tarifs de l'assainissement



Montant des investissements



Evolution des volumes assujettis à la redevance assainissement



Bien que les dépenses d'exploitation soient en hausse du fait de nombreuses opérations de nettoyage de collecteur, l'autofinancement du périmètre reste stable.

Le niveau de recette reste quant à lui équivalent à celui de 2021.

Près de 175 K € ont été dépensés sur un budget total de 409 K € dans le cadre des travaux d'investissement rue de Flieh. La majeure partie des crédits a été reportée sur l'année 2023.

Un emprunt de 65 K € a également été souscrit mais sans impact sur la durée d'extinction de la dette qui reste stable et atteint les 3,4 années.



| Indicateurs financiers | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|-----------|-----------|-----------|
| Durée d'extinction de la dette de la collectivité | 2,4 ans | 3,4 ans | 3,4 ans |
| Capital restant dû | 532 820 € | 514 541 € | 543 676 € |
| Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente | 3,47 % | 2,66 % | 2,64 % |
| Montant des abandons de créances | 0 € | 0 € | 298 € |
| Taux de réclamations global | 0,55 ‰ | 0,24 ‰ | 0,10 ‰ |

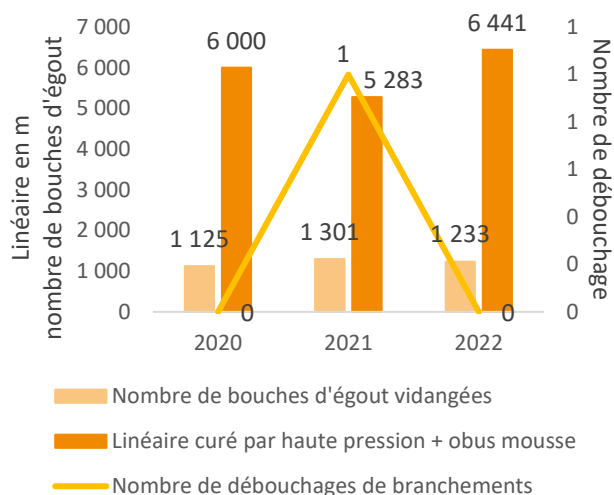
Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse annexée à la fin de ce cahier ou sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>



VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOS RÉSEAUX

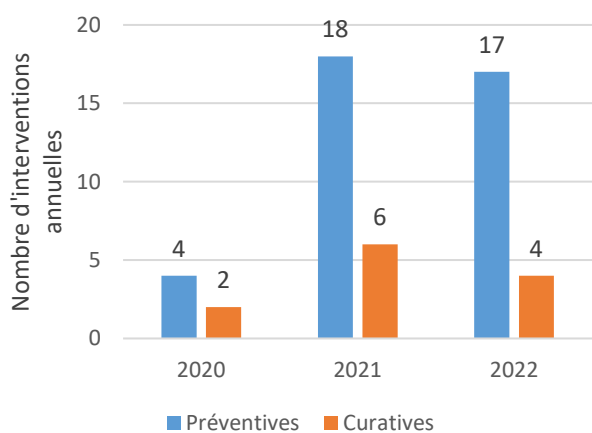
➤ L'entretien des réseaux communaux et intercommunaux



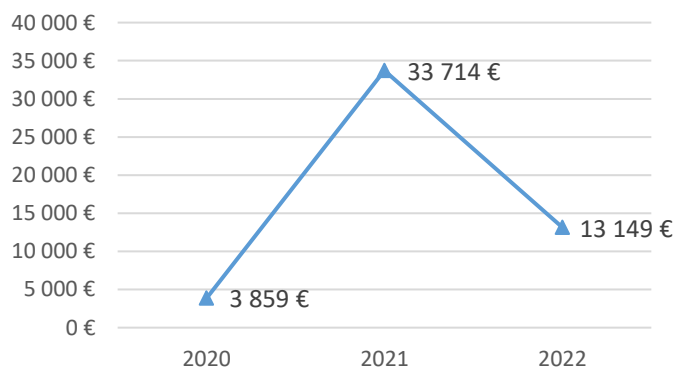
CHIFFRES CLÉS

- ▮ **24,5** tonnes de sables extraits du réseau
- ▮ **6,44** km de réseaux curés
- ▮ **13,59** % taux de curage
- ▮ **1 233** bouches d'égout vidangées

➤ L'entretien et exploitation des stations de pompage



➤ Renouvellement d'équipements sur stations de pompage





| Indicateurs de performance | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|------|------|------|
| Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers | 0 % | 0 % | 0 % |
| Nombre de points de réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau | 6 | 6 | 7 |
| Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées | 30 | 30 | 30 |

Exploitation des réseaux et stations de pompage

L'intégralité des dépannages effectués en 2022 concernait la station de pompage d'eaux usées située rue du Collège : 1 dépannage électrique, le reste des interventions pour déboucher l'unique pompe de la station.

➤ Le Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement (CIPA)

| | 2020 | 2021 | 2022 |
|--------------------------|------|------|------|
| Domestiques | 4 | 9 | 1 |
| Assimilables Domestiques | 0 | 0 | 0 |
| Usagers non Domestiques | 0 | 0 | 0 |
| Total | 4 | 9 | 1 |



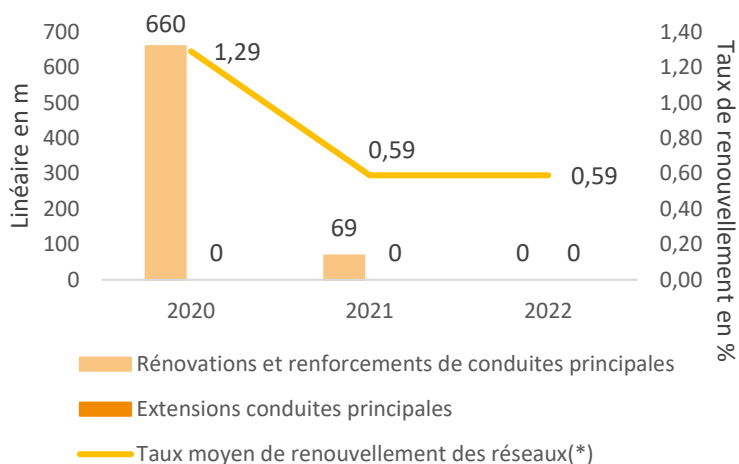
INDUSTRIELS RACCORDÉS A VOS RÉSEAUX

Industriels

17 viticulteurs concernés par une redevance viticole basée sur les volumes vinifiés sur site.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT SUR LES RÉSEAUX

Travaux de rénovation/extension de vos réseaux



Opération d'investissement sur réseaux et ouvrages

Station de refoulement située rue Anne Boecklin : remplacement des clapets et vannes,

Station de refoulement située route de Lapoutroi : mise en place de clapets/vannes sur la tuyauterie.



LE SDEA RECOMPENSÉ EN 2022 POUR SON ENGAGEMENT AU SERVICE DU CYCLE DE L'EAU ET POUR SA POLITIQUE RSE

TROPHÉES DES COLLECTIVITÉS D'ALSACE

Le SDEA, en partenariat avec la Communauté de communes de la Basse-Zorn, est lauréat du trophée « **Trophées des collectivités d'Alsace** », dans la catégorie "Patrimoine et préservation".

Organisé par les DNA, L'Alsace et Ebra Events, ce prix récompense les différentes actions d'amélioration de la qualité écologique du Ried de Hoerdt.

Il met également à l'honneur les moyens engagés et les savoir-faire mobilisés par l'ensemble des acteurs pour restaurer le bon état écologique des cours d'eau et rétablir le réseau de fossés.

Un gage de reconnaissance qui valorise et conforte l'engagement du SDEA depuis plus de 6 ans dans la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.



TROPHÉES « ÉCONOMIE CIRCULAIRE »

En octobre 2022, le SDEA s'est vu décerner à Lyon un trophée dans la catégorie « Économie circulaire » du EFQM Challenges 2022, organisé par l'EFQM.



Cette distinction s'inscrit dans un modèle d'auto-évaluation du cadre méthodologique, le modèle EFQM, qui permet aux organismes membres de les aider à viser des pratiques d'excellence, tant dans la démarche de progrès que dans l'approche managériale, ou l'amélioration et le contrôle des performances.

Le SDEA a ainsi été récompensé pour sa politique d'économie circulaire sur la ressource en eau, qui se compose de sept engagements.

UNE RECONNAISSANCE EXEMPLARITÉ RSE CONFIRMÉE

Nos pratiques et résultats économiques, environnementaux, sociaux et sociétaux ont fait l'objet d'une évaluation par l'AFNOR.

Notre démarche RSE a été confortée par le renouvellement de sa reconnaissance exemplarité depuis 2008 et d'un score d'évaluation en progression autour de 800 points au tout meilleur niveau national. Ce résultat honore notre Syndicat, son personnel et toutes les parties prenantes.



Exemplaire ★★★

AFNOR CERTIFICATION

REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Chaque jour, suivez toute l'actualité du SDEA et découvrez de nombreuses informations pratiques ou insolites relatives à l'univers de l'Eau



→ sdea.fr



GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- **EU** : Eaux usées
- **PPEU** : Station de pompage EU
- **STEP** : Station d'épuration
- **TMS** : Tonnes de matière sèche (quantité de boues sans l'eau qu'elles contiennent)
- **MES** : Matières en suspension
- **CIPA** : Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement
- **DCO** : Demande Chimique en Oxygène
- **DBO5** : Demande Biologique en Oxygène à 5 jours
- **Capacité nominale** : Capacité de traitement théorique de la station pour un type de pollution donné
- **Auto-surveillance** : Mesure des rejets d'effluents par les déversoirs d'orage
- **Industriel conventionné** : Entreprises bénéficiant d'un contrat spécifique pour garantir le principe pollueur-payeur
- **Assimilables Domestiques** : Entreprises peu polluantes bénéficiant d'un régime de droit au raccordement spécifique
- **Usagers Non Domestiques** : Usagers devant bénéficier d'une autorisation spéciale afin de rejeter leurs eaux usées au réseau public du fait de leur caractère polluant

DÉFINITION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

- **Prix TTC du service au m³ pour 120 m³** : Prix moyen pour une consommation de 120 m³, toutes redevances des agences de l'État et TVA comprises.
- **Durée d'extinction de la dette** : Encours de la dette rapportée à l'épargne brute (déterminée par la différence entre recettes d'exploitation et dépenses d'exploitation).
- **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées** : Indicateur sur 120 points mesurant un ensemble de bonnes pratiques de gestion des réseaux (élaboration et suivi des plans, gestion des interventions en temps réel...) – Voir la fiche descriptive complète sur le site : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p203.2b>.
- **Taux moyen de renouvellement des réseaux** : Moyenne sur les 5 dernières années sur la longueur des réseaux renouvelés ou rénovés par rapport à la longueur totale du réseau.
- **Taux de charge hydraulique** : Débit entrant par rapport à la capacité nominale de la station.
- **Taux de desserte des réseaux de collecte des eaux usées** : Pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résidant en zone d'assainissement collectif.
- **Débit déversé dans le cadre de l'auto-surveillance en m³** : Débit annuel rejeté par les déversoirs d'orage de capacité supérieure à 2 000 équivalents-habitants
- **Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées** : Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...)) – Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète - <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p255.3>



➤ Liste des indicateurs et résultats

| Indicateurs descriptifs des services | | |
|--------------------------------------|--|------------|
| D201.0 | Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif | 4 523 |
| D202.0 | Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées | 0 |
| D203.0 | Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration | NC |
| D204.0 | Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2022) | 2,01 € TTC |
| Indicateurs de performance | | |
| P201.1 | Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées | 100 % |
| P202.2 | Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées | 50 |
| P203.3 P204.3 P205.3 | Conformité de la collecte des effluents/des équipements d'épuration/de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006 (*) | NC |
| P206.3 | Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation | NC |
| P207.0 | Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité | 298 € |
| P251.1 | Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers | 0 % |
| P252.2 | Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau | 7 |
| P253.2 | Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées | 0,59 % |
| P254.3 | Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau | NC |
| P255.3 | Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées | 30 |
| P256.2 | Durée d'extinction de la dette de la collectivité | 3,4 ans |
| P257.0 | Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (**) | 2,64 % |
| P258.1 | Taux de réclamations | 0,10 ‰ |

* non disponible, cet indicateur devant encore être défini et calculé par les services de l'Etat à la date d'édition du présent rapport
Les résultats les plus récents mis à disposition par les services de l'Etat peuvent être retrouvés à l'adresse suivante :
<https://www.assainissement.developpement-durable.gouv.fr/PortailAC/>

** ce taux est issu des recettes concernant l'année 2021, y compris émises en 2022, non encore entièrement perçues (même partiellement, suite à échelonnement ou mesures sociales par exemple) au 31/12/2022.